



# Stage "Jeux de Société au Moyen Age"

25, 26, 27, 28, 29 mai 2009 de 9h00 à 17h00

Ouvert aux enfants de 5 à 10 ans. Maximum 15 enfants.

Lieu :	Château et ancienne école communale d' Useldange, +- 20 Km au Nord de Luxembourg ville et 16 Km d'Arlon (covoiturage organisable).
Langues :	lèz, de, fr, en, es
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"><li>- Découvrir, avec tous ses sens et de manière ludique, quelques aspects de la vie quotidienne du Moyen-âge, en particulier, les jeux de société.</li><li>- Utiliser sa créativité dans les divers ateliers (construction de jeux).</li><li>- Développer la capacité d'analyse, de visualisation dans l'espace et le sens de la stratégie.</li><li>- Approche des techniques manuelles: exécution adéquate et précise, exploration des diverses possibilités expressives de la matière.</li><li>- Se réaliser de manière individuelle au sein d'une œuvre commune: prendre plaisir à atteindre l'objectif (projet, réalisation, achèvement); valorisation et respect de son travail et celui d'autrui; développement de la confiance en soi; sensibilisation à la coopération.</li></ul>
Encadrement :	Des professionnels de l'encadrement des enfants, des spécialistes du domaine concerné, des animateurs formés par A'Musée.
Déroulement :	- Visite du site; successions d'ateliers créatifs et interactifs (construction de jeux, apprentissage des règles et stratégies); jeux de cohésion de groupe; consultation de bibliothèque.
Informations pratiques :	Les enfants apporteront bottes,chaussons et vêtements adaptés au temps. Matériel fourni. Restauration possible sauf lundi (chinoise) 5€ / repas / réservation préalable sur fiche d'inscription ou apporter pique-nique.
Prix :	225 € */ enfant / 5 jours. *Exceptionnellement ce prix est ramené à 125€ grâce à une subvention du Ministère de la Culture pour l'année 2008.
Inscription :	Après un 1 <sup>er</sup> contact, retourner la fiche d'inscription et régler le montant du stage avec mention «Jeux de Société 0509+ nom de l'enfant». Si votre paiement nous est crédité et que le stage est déjà complet ou annulé, le montant intégral des frais vous sera remboursé.